

Guide de l'intervention publique

Pourquoi un guide d'intervention publique ?

L'idée de créer un guide, regroupant toutes les informations utiles pour faire des interventions en public, est née d'un besoin des bénévoles réguliers, besoin de donner le maximum d'informations à un nouveau bénévole qui rejoint un Relais de mobilisation, besoin de se voir proposer une méthodologie à décliner pour ses animations.

L'objectif de ce recueil, est de donner à chacun les clés pour mener au mieux tout type d'animation en public. Il regroupe l'essentiel des informations à savoir en matière de sensibilisation pour Handicap International :

- les questions nécessaires à se poser avant l'animation
- des informations sur les outils de sensibilisation et une déclinaison de types d'animations

Dans le cadre de vos activités de mobilisation au long de l'année, vous pouvez être amenés à faire différents types d'animations. Dans ce guide, nous vous donnons des pistes mais il existe un large choix de possibilités qui vous est donné à chacun de mettre en place.

Vous pouvez être amené à participer à une conférence, une animation de sensibilisation scolaire. Vous pouvez aussi prêter une exposition pendant quelques semaines puis retourner la chercher et organiser en même temps une rencontre pour faire le bilan sur ce que le public a retenu, vous pouvez mettre en place une activité de création artistique après une intervention lors d'un partenariat à long terme avec un établissement scolaire... La liste est longue et ce guide ne prétend pas en faire le tour mais il vous donne des pistes de départ pour élaborer une réflexion autour de la préparation d'une animation.

→ Présentation et contenu du guide d'animation.

Ce guide a été conçu pour animer une intervention auprès des publics suivants : scolaires (de la Primaire au Lycée), étudiants, Grand Public, entreprises.

Il peut être utilisé dans différents contextes d'animation : sensibilisations scolaires, stands d'informations, conférences, rencontres en entreprises...

Il contient des fiches techniques ressources vous aidant à apporter du contenu à vos animations. Il vous propose des pistes de déroulé d'animation qui pourront vous être utiles lors d'une demande d'intervention publique du Relais.

Qu'attend-t-on d'une intervention ?

→ Les objectifs d'une animation pour Handicap International :

- Faire connaître notre association, informer sur nos missions.
- Informer sur nos actions de mobilisation avec les bénévoles en France.
- Informer sur la façon d'agir à nos côtés pour changer les choses là-bas : Faire naître du lien, donner envie au public de suivre nos actions, les diffuser autour d'eux et nous soutenir (financièrement, opinion publique...).

→ Favoriser l'animation en créant de l'échange :

Une animation est un moment d'échange avec le public, il ne s'agit pas seulement de transmettre une somme d'informations mais plutôt de créer de l'échange, des interactions avec le public.

Ces temps permettent de croiser un public qu'on ne pourrait peut-être pas rencontrer autrement. Il s'agit bien souvent de faire connaître l'association à des gens qui jusque là n'en avaient jamais entendu parler, ou peu.

Il faut les quitter à la fin en ayant le sentiment que dorénavant ils sauront ce que nous faisons quand ils entendront parler de nous.

D'une façon générale, une animation se construit autour de 3 axes, qu'il s'agit de combiner tout au long de l'intervention :

1. Information : transmettre des informations sur l'association
2. Sensibilisation : sensibiliser le public par des échanges, débats, expérimentations...
3. Identifier des pistes d'actions avec eux

Comment préparer son animation ?

→ Etapes préparatoires à l'animation :

Choisir un thème selon la demande et construire l'intervention à partir des supports existants (documentation, vidéo, affiches, expositions, journaux, site internet...).

Rencontrer en amont les commanditaires pour choisir le thème avec eux et organiser la logistique.

Sélectionner les actions à mener Pour bien choisir les actions qu'on va mener, utiliser la méthode QQQQCPC : « Qui Quoi Où Quand Comment Pourquoi Combien »

Avant de se lancer dans une animation, il convient de préparer son intervention et de notamment :

Sélectionner les supports dont on aura besoin :

- Visionner les différents films ou reportages de la DVDthèque.
- Prendre connaissance du lexique des mots clés de Handicap International
- Consulter les sources indiquées à la fin du guide pour compléter ses connaissances sur les questions abordées pendant l'animation.

Préparer son **intervention en fonction du public** que l'on va rencontrer :

- Prévoir son animation en fonction du public rencontré, et des questions abordées.

Il faut tenir compte de la nécessité d'adapter son discours en fonction des personnes que l'on rencontre. Un enfant de primaire ne réagira pas de la même façon qu'un adulte ou un élève de lycée face à certaines situations évoquées pendant l'animation. De même, l'intervenant devra adapter son langage en fonction des personnes qu'il a en face de lui.

Prévoir des temps d'échange dans son animation :

- Ne pas oublier que la personne responsable de l'animation doit susciter les échanges entre les personnes participantes. Sa principale fonction consiste autant à guider le groupe qu'à intervenir à titre d'experte sur le sujet. A cet égard, l'outil d'animation propose quelques pistes d'action permettant d'amener de l'interaction si nécessaire.

Lors de la préparation de l'animation, vous trouverez dans ce guide des éléments d'aide pour personnaliser votre animation.

Quels outils à disposition pour les animations ?

Parmi nos animations :

- Des kits d'animation clés en main comme le kit **Mini-pyramide**
- Des expositions à disposition comme par exemple **Le démineur est son chien, un duo de choc**.

Quels outils mis à disposition pouvez-vous utiliser ?

Vous trouverez en pièce jointe notre catalogue des supports mis à disposition du réseau des Relais de mobilisation pour passer commande [Voir Fiche 5 – Catalogue des outils des Relais](#)

De manière globale, vous avez à votre disposition de nombreux outils détaillés ci-dessous pour illustrer votre discours pendant l'animation.

- DVD
- Power Point
- Photos
- Matériels terrain (exemple bombes, documents PEPAM)

Lexique des mots clés de Handicap International

« Handicap International est une organisation de solidarité internationale indépendante, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne, pour répondre à leurs besoins essentiels, pour améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. »

(Déclaration de mission validée par le Conseil d'Administration fédéral le 21 novembre 2009)

→ Handicap

Vous pouvez évoquer quelques handicaps parmi les plus souvent rencontrés : personnes handicapées physiques ou mentales, sourdes, aveugles, etc. Demandez ensuite aux participants s'ils connaissent des personnes handicapées dans leur entourage ou dans la vie publique.

Expliquez qu'il existe plusieurs formes de handicap (ou déficiences) :

- le handicap moteur : difficulté ou incapacité à faire certains mouvements ;
- le handicap sensoriel : difficulté ou incapacité à voir ou à entendre ;
- le handicap mental : difficulté à raisonner, à comprendre et à se maîtriser ;
- le handicap psychique : difficulté à communiquer.

Expliquez que, plus que la difficulté ou l'incapacité à faire ceci ou cela, ce qui constitue davantage un handicap pour les personnes handicapées, c'est un environnement inadapté et des regards inappropriés qui limitent toute insertion sociale. C'est ce qu'on appelle « être en situation de handicap », soit la confrontation de l'invalidité d'une personne avec le milieu dans lequel elle vit.

Par exemple, une personne en fauteuil roulant ne peut pas aller à l'étage d'un bâtiment s'il n'y a pas d'ascenseur ou s'il n'est pas suffisamment grand, une personne aveugle ne peut pas traverser la rue si les feux ne sont pas équipés d'un signal sonore, etc.

→ Pays en développement

Expliquez que « pays en développement » désigne des pays qui ont des difficultés, qui stagnent, voire qui régressent, sur le plan du développement économique et humain. On mesure le développement d'un pays à partir d'indices statistiques tels que le revenu par habitant, mais aussi le taux d'analphabétisme, l'accès à l'eau, l'espérance de vie... Ces pays sont généralement situés au sud. Sur 194 pays dans le monde, on compte plus de 100 pays en développement, où vivent 80 % de la population mondiale. Vous pouvez donner quelques chiffres pour illustrer cette définition et montrez les pays sur une carte géographique.

Exemple de chiffres :

Pourcentage de la population vivant avec moins de 1,90 \$ par jour (données de 2012)¹ :

¹Source : <http://donnees.banquemondiale.org/theme/pauvrete>

- 12,7% de la population mondiale soit 896 millions de personnes
Parmi elles 42,9 % se situent en Afrique subsaharienne.

Espérance de vie (données de 2015)² :

- en France : 80,0 ans pour les hommes et 85,6 ans pour les femmes
- au Nigéria : 53,3 ans pour les hommes et 54, pour les femmes

→ Handicap et pays en développement

Expliquez qu'il y a des personnes handicapées dans tous les pays du monde et dans tous les milieux. Rappelez que 10 % de la population mondiale, soit 650 millions de personnes, vivent avec un handicap. Les personnes handicapées constituent la plus grande minorité du monde³. Et quel que soit le pays, les conditions de vie des personnes handicapées sont toujours plus difficiles. Ces personnes sont souvent isolées, plus pauvres, peu ou pas du tout scolarisées. Elles sont encore plus exposées au chômage et à la pauvreté que les autres.

Cependant, comme cela a été indiqué précédemment, la situation de handicap est la confrontation de l'invalidité d'une personne avec le milieu dans lequel elle vit. Plus le contexte est difficile, plus les personnes handicapées sont pénalisées. Dans les pays en développement ou pauvres, malnutrition, exclusion, grande pauvreté, conflits et catastrophes naturelles sont à l'origine de nombreux handicaps.

Dans les sociétés en crise, les pays en développement ou les zones de conflits, les personnes handicapées sont les plus faibles parmi les faibles. Cercle vicieux, car le handicap y est plus fréquent qu'ailleurs : la guerre produit son lot d'amputés ; la lèpre, la polio, le diabète... ajoutent leur part de mutilations, et les conditions précaires de la grossesse et de l'accouchement augmentent les risques de maladies ou de déficiences chez l'enfant. Le champ du handicap est immense ! Il a pourtant été longtemps oublié, comme « invisible », par les grands programmes de solidarité.

Les chiffres du handicap dans les pays en développement :

650 millions de personnes handicapées dans le monde, soit 10% de la population mondiale.

Dans les pays en développement:

- **520 millions de personnes handicapées.**
- **98% des enfants handicapés ne vont pas à l'école.**
- **80% des personnes handicapées vivent avec moins de 1 euro par jour.**

→ Solidarité internationale

Vous pouvez laisser rechercher et énumérer quelques actes de solidarité que les participants ont pu constater, aussi bien sur un plan très médiatisé que dans la vie de tous les jours, et auxquels ils ont éventuellement participé.

La solidarité est fondée sur la volonté d'égalité des chances entre tous : ainsi, les plus favorisés portent assistance aux moins favorisés, pour que tous aient les mêmes opportunités. La solidarité internationale s'applique au-delà des frontières. Elle suppose la connaissance des autres peuples, l'acceptation des différences et le respect mutuel. Ce partage de peuple à peuple et de société à société doit bénéficier à tous, y compris aux personnes handicapées. Il faut alors penser à éliminer tous types d'obstacles, les barrières économiques, physiques et sociales partout dans le monde.

De nos jours, la solidarité internationale entraîne la création d'opérations de maintien de la paix et de couloirs humanitaires, pour assurer à la fois des secours d'urgence et de l'assistance à long terme. Par exemple, on essaie de fournir du travail aux populations locales qui sont formées, la prise en charge des projets est transmise aux communautés... La solidarité internationale repose sur la logique du partenariat.

² Source : Insee

³.Source : ONU (Organisation des Nations Unies).

→ Personnes handicapées, personnes vulnérables

Les personnes handicapées, si on se réfère à la définition proposée par la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, sont des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables, dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres, justifiant des mesures de compensation et un travail sur l'environnement.

Il ne faut pas confondre ce type de population vers qui Handicap International vient en aide dans les pays en développement avec les personnes vulnérables. La catégorie des personnes vulnérables englobe plus de monde que la seule catégorie des personnes handicapées.

Les populations vulnérables sont des personnes ou groupes de populations, qui en raison de leur état de santé ou de leur condition sociale, peuvent se trouver dans l'impossibilité de satisfaire leurs besoins fondamentaux. Elles sont particulièrement exposées aux risques et, par voie de conséquence, requièrent la mise en œuvre de mesures spécifiques.

La notion générique de « populations vulnérables » est évolutive selon les contextes. Elle peut comprendre des personnes fragilisées (âge, genre, déficiences temporaires). Elle inclut notamment l'indigence ou l'exclusion, qui constituent des situations de vulnérabilité

→ Mines antipersonnel



© V. Braun / Handicap International

Mises au point à la fin du XIX^e siècle, les mines terrestres (antipersonnel et anti-véhicule) ont été systématiquement utilisées dans les conflits à partir de la Seconde Guerre mondiale, notamment en raison de leur faible coût et de leur redoutable efficacité.

Enfouies dans le sol ou cachées dans la végétation, elles infligent des blessures souvent irréversibles. Elles peuvent être déclenchées par pression directe ou par rupture d'un fil piège, exploser au sol pour arracher une jambe, ou en l'air pour envoyer les fragments de métaux dans le corps... Le catalogue de ces armes relève d'une ingéniosité diabolique qui ne semble avoir aucune limite.

Des années après la fin des conflits, les mines tuent et mutilent des populations civiles et empêchent tout développement économique de la zone touchée (les terres agricoles deviennent inaccessibles, l'accès à l'eau est très limité et un nombre important d'infrastructures – routes, usines...- sont inutilisables).

Ces armes (mines, BASM) violent ouvertement le droit international humanitaire :

- Principe de distinction : les attaques doivent être limitées aux combattants et ne doivent pas viser les non-combattants (par exemple : les civils, le personnel sanitaire et religieux, les journalistes). La majorité des victimes recensées de ces armes sont des civils.
- Principe d'interdiction des maux superflus et des souffrances inutiles : il est interdit d'utiliser des armes qui causent des dommages superflus et inutiles c'est-à-dire des dommages ou des souffrances qui ne sont pas nécessaires pour atteindre des buts strictement militaires. Près d'un tiers des victimes civiles recensées sont des enfants grièvement brûlés ou tués par un contact involontaire avec une mine.
- Principe d'humanité : l'emploi des armes qui causent au milieu naturel des dommages graves, étendus et à long terme est également prohibé. Ces armes tuent et mutilent des civils en temps de paix, parfois plus de quarante ans après la fin des conflits.

→ Les actions de Handicap International en matière de lutte contre les mines antipersonnel :

- **Assistance aux victimes** : appareillage, rééducation, soutien psychologique, aide à la réinsertion sociale et économique.

- **Programmes d'Education aux risques** pour permettre aux populations exposées de gérer les risques au quotidien et sur le long terme et de contribuer à la diminution du nombre de victimes.
- **Déminage humanitaire** de mines antipersonnel et d'engins non explosés et formation de démineurs locaux.
- **Lobbying** : Handicap International, récompensée en 1997 par le prix Nobel de la paix, est cofondatrice de la Campagne Internationale pour Interdire les Mines qui a abouti en 1997 à la signature du Traité d'Ottawa et de la campagne contre les bombes à sous-munitions (BASM) qui a abouti en décembre 2008 à la signature Traité d'Oslo.



© DR Handicap International

→ Bombes à sous-munitions

Les bombes à sous-munitions (BASM) sont composées d'un conteneur (bombe, obus, missile, roquette) regroupant, parfois par centaines, de mini-bombes explosives (appelées « sous-munitions »). Elles sont larguées par voie aérienne (avions, hélicoptères...) ou tirées par voie terrestre (canons, véhicules de combat, lance-roquettes...) : le conteneur s'ouvre dans les airs et éjecte les sous-munitions qui explosent, en principe, au contact du sol ou de l'objectif visé.

Les sous-munitions sont larguées sur des surfaces de plusieurs hectares. Imprécises, elles touchent inévitablement des zones civiles pendant les bombardements.

De plus, **5 à 40 % des sous-munitions n'explosent pas à l'impact**, se transformant, de fait, en mines antipersonnel.

© NJMC

Elles polluent les territoires bombardés et menacent les populations après la fin des conflits. Au moindre contact, elles mutilent, brûlent grièvement ou tuent.

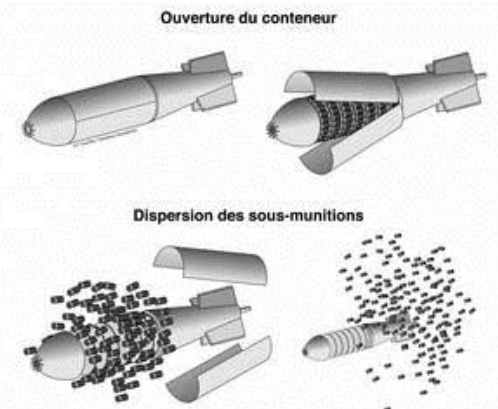
98% des victimes recensées sont des civils. Depuis 1965, 16.816 victimes de sous-munitions ont été enregistrées dans le monde. Cependant, de nombreux accidents n'ont pas été référencés et L'Observatoire mondial des sous-munitions, publié en novembre 2010, estime que le nombre réel de victimes est compris entre 58 000 et 85 000.

Depuis 2003, Handicap International se mobilise pour que ces armes, qui violent par nature le droit international humanitaire, soient définitivement bannies.

L'association est l'un des membres fondateurs d'une coalition qui regroupaient en 2008 près de 300 ONG, afin de porter une parole forte auprès des Etats et de faire pression pour l'interdiction des BASM.

Le 3 décembre 2008, **96 pays ont signé le traité d'interdiction des BASM à Oslo**. Il est entré en vigueur le 1er août 2010. Ce traité interdit définitivement l'utilisation, la fabrication, le commerce et le stockage des bombes à sous-munitions.

Mais sur le terrain, beaucoup reste à faire pour que les populations civiles reprennent le cours d'une vie normale, notamment en termes de déminage et d'assistance aux victimes.



1 : L'histoire de Handicap International

Vous trouverez dans cette fiche l'historique de l'association avec toutes les dates clés depuis sa création en 1982 et à la veille de son trente-cinquième anniversaire.

1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Création officielle de Handicap International pour appareiller les milliers de personnes handicapées sur la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge.	Ouverture du programme Laos, pour appareiller les victimes des BASM (bombes à sous-munitions) américaines pendant le conflit en Asie du Sud-Est.	Ouverture d'un atelier d'appareillage et de soins de rééducation en Angola, premier programme africain de l'association.	Intervention d'urgence en Colombie, pour appareiller les habitants de la ville d'Arméro, amputés suite à la coulée de boue provoquée par une éruption volcanique.	Ouverture du programme Mozambique pendant la guerre civile : assistance aux personnes handicapées dans la province d'Inhambane. Création de Handicap International Belgique.	Lancement des « jeux olympiques de Khao I Dang » en Thaïlande, premier projet de rééducation par le sport. Ouverture du programme Madagascar.	Intervention d'urgence auprès des victimes du séisme en Arménie, en partenariat avec MSF. Ouverture en Inde d'un programme d'appareillage orthopédique centré sur la poliomyélite.	Création du programme France grâce à la fusion avec l'AFEHM (Association des familles d'enfants handicapés moteurs).
1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Intervention dans les orphelinats en Roumanie, premier projet sur le handicap mental.	Aide d'urgence dans les camps de réfugiés kurdes au nord de l'Irak, et ouverture d'un atelier d'appareillage pour les victimes de mines antipersonnel.	Fondation de la Campagne Internationale pour interdire les mines antipersonnel (ICBL) avec cinq autres ONG. Premier projet de déminage au Cambodge en partenariat avec le HCR.	Guerre dans les Balkans : Handicap International est une des rares ONG à intervenir auprès des populations contrôlées par tous les belligérants.	Intervention au Rwanda auprès des blessés survivants des massacres et des enfants isolés. Ouverture au Burundi des premiers projets VIH/sida de l'association. Handicap International reçoit le prix Cristal de la transparence financière.	Premières « Pyramides de chaussures » organisées en France pour renforcer la mobilisation citoyenne pour l'interdiction des mines antipersonnel.	Intervention en Sierra Leone pour venir en aide aux victimes de la guerre civile. Création de Handicap International Suisse. Attribution du prix Nansen du Haut-Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés.	Signature du traité d'Ottawa interdisant les mines antipersonnel. À ce titre, Handicap International est co-Prix Nobel de la paix. Création de Handicap International Luxembourg.
1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Handicap International se mobilise lors de l'exode de Kosovars vers l'Albanie. Création de Handicap International Allemagne.	Projet contre les mines en Casamance (Sénégal). Déminage au Kosovo, où Handicap International est nommée coordonnateur handicap et réadaptation physique. Création de Handicap International Royaume-Uni.	Ouverture du programme Turquie pour venir en aide aux victimes du séisme d'août 1999. Handicap International est présente dans plus de 50 pays.	Aide aux victimes du tremblement de terre dans l'État du Gujarat, en Inde. Handicap International favorise la participation des acteurs du Sud à l'élaboration d'un instrument international sur les droits des personnes handicapées.	Projet de lutte contre la filariose lymphatique (maladie invalidante) au Burkina Faso, en coordination avec l'OMS. Handicap International a 20 ans.	Fondation de la CMC (Cluster Munition Coalition) avec 84 autres organisations issues de 42 pays. Création de Handicap International Canada.	Interventions d'urgence en Asie du Sud suite au tsunami du 26 décembre.	Aide aux victimes du tremblement de terre au Pakistan.
2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	
Adoption de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées. Création de Handicap International États-Unis.	À l'occasion de ses 25 ans, Handicap International organise un colloque international sur « la place des ONG dans la nouvelle gouvernance mondiale ».	Signature du traité d'Oslo interdisant les armes à sous-munitions. Interventions d'urgence en Birmanie, suite au cyclone Nargis, et en Chine, suite au séisme dans le Sichuan.	Au Sri Lanka, Handicap International renforce son aide dans les camps de déplacés. Intervention d'urgence aux Philippines. Création de la Fédération Handicap International regroupant 7 associations nationales.	Interventions majeures en Haïti, suite au séisme du 12 janvier, puis au Pakistan, suite aux inondations historiques du mois d'août.	Interventions d'urgence en Libye et en Côte-d'Ivoire suite aux conflits. Handicap International reçoit le prix humanitaire Conrad N. Hilton. Handicap International Belgique rejoint la Fédération.	Handicap International a 30 ans et intervient dans plus de 60 pays. L'association a récolté plus de 2 millions de signatures contre les mines et les sous-munitions.	

(Document extrait de la plaquette institutionnelle 2010)

2 : Déclinaison de types d'animation

➔ Des présentations générales sur Handicap International

Présentation générale 1 : Enfants/Interactif/1 heure

Lorsque vous êtes sollicités pour faire une présentation générale de l'association, plusieurs types d'animations peuvent être envisagés. Voici quelques exemples, non exhaustifs, mais qui peuvent vous aider à envisager votre présentation à vous.

Introduction de l'animation :

Conseils : se présenter en tant que bénévole pour Handicap International et préciser que l'intervention va porter sur la présentation de l'association.

Présentation de l'intervenant

Sollicitation du public : (Durée 5 minutes)

Conseils : Les inviter à s'exprimer, préciser que la parole est libre mais qu'il faut laisser à chacun le temps de s'exprimer.

- ➔ Avez-vous déjà entendu parler de Handicap International ?
- ➔ Est-ce que vous savez ce que notre association fait, quelles sont ses missions ?

Vous pouvez reprendre à l'oral ou sur un support informatique la déclaration de mission de Handicap International :

« Handicap International est une organisation de solidarité internationale indépendante, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne, pour répondre à leurs besoins essentiels, pour améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. »

« Handicap International vient en aide aux personnes handicapées. »

- ➔ Savez-vous ce qu'est un handicap ?

Définition avec le groupe de ce qu'on entend par personnes handicapées, détailler les différentes formes de handicap en demandant des exemples aux personnes pour chaque type de handicap.

« Handicap International intervient dans les pays en développement » (« intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes »)

- ➔ Savez-vous ce qu'on entend par pays en développement ?

Définition avec l'auditoire de ce qu'on entend par pays en développement et mettre en avant le rapport entre les handicaps et ces pays (le fort taux de concentration de personnes handicapées, les problèmes de santé, d'adaptabilité encore plus présents que chez nous)

Présentation de Handicap International : (durée 10 minutes)

Conseils : Présentation de l'historique de l'association (sa date de création, le contexte de la création par exemple) et ses champs d'action en vous basant sur la carte 2010 de répartition des programmes par exemple.

- 📄 Fiche 1 : Historique de Handicap International
- 📄 Carte des programmes de Handicap International sur le terrain

Visionnage d'un reportage : (durée 20 minutes)

- 📄 DVD Reportages

Conseils : Organiser à la suite de la vidéo un mini débat d'une dizaine de minutes. Inviter le public à s'exprimer, demandez-leur par exemple s'ils ont repéré les différents champs d'action de l'association.

Sensibilisation (Durée 20 minutes)

- 📄 Utilisation de l'exposition Le démineur et son chien, un duo de choc.

Conseils : Inviter à remplir le questionnaire et à inviter à la fin tout le monde à échanger sur ce qu'il a ressenti.

Inviter le public à passer à l'action (Durée 5 minutes)

Conseils : Leur faire lister toutes les actions qu'on peut envisager pour nous aider. « Que faire ici pour changer les choses là-bas ? »

- *Parler de notre association autour d'eux (familles, voisins, amis...), web bénévolat*
- *Aller à la Pyramide de chaussures la plus proche de chez eux*
- *Monter une Mini-Pyramide dans leur établissement*
- *Collecter des fonds,*
- *S'engager comme bénévole dans le Relais de mobilisation le plus proche de chez eux*
- *(...)*

Présentation générale 2 : Adultes/théorique/70 minutes

Prévoir la même introduction et sollicitation du public. (Durée 70 minutes)

Présentation de Handicap International : (Durée 10 minutes)

Conseils : Présentation de l'historique de l'association (sa date de création, le contexte de la création par exemple) et ses champs d'action en vous basant sur la carte 2010 de répartition des programmes par exemple.

- ☞ Fiche 1 : Historique de Handicap International
- ☞ Carte des programmes de Handicap International sur le terrain
- ☞ Power point de présentation de l'association (⊕ long, prévoir 15 min)

Visionnage d'un film : (Durée 20-30 minutes)

- ☞ Tour d'Horizon 2010

Débat autour du film : (Durée 15 minutes)

Conseils : Il s'agit ici, de pousser le public à intervenir. A vous de préparer une trame de questions à poser pour lancer le débat. Ces questions peuvent être liées à l'actualité d'un de nos programmes, peuvent tourner autour d'un débat autour de la notion d'humanitaire... Mais avant ces questions, invitez le public à réagir sur le film qu'il vient de voir.

Inviter le public à passer à l'action (Durée 10 minutes)

Conseils : Leur faire lister toutes les actions qu'on peut envisager pour nous aider. « Que faire ici pour changer les choses là-bas ? »

- Parler de notre association autour d'eux (familles, voisins, amis...)
- Aller à la Pyramide de chaussures la plus proche de chez eux
- Collecter des fonds,
- S'engager comme bénévole dans le Relais de mobilisation le plus proche de chez eux
- (...).
-

➔ **Des présentations « focus » sur un thème d'action de Handicap International**

Présentation 1 : Handicap International contre les mines et BASM / 70 minutes

Introduction de l'animation :

Conseils : se présenter en tant que bénévole pour Handicap International et préciser que l'intervention va porter sur la présentation de l'association.

Présentation de l'intervenant

Sollicitation du public : (Durée 5 minutes)

Conseils : Les inviter à s'exprimer, préciser que la parole est libre mais qu'il faut laisser à chacun le temps de s'exprimer.

- Avez-vous déjà entendu parler de Handicap International ?
- Est-ce que vous savez ce que notre association fait, quelles sont ses missions ?

Vous pouvez reprendre à l'oral ou sur un support informatique la déclaration de mission de Handicap International :

« Handicap International est une organisation de solidarité internationale indépendante, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne, pour répondre à leurs besoins essentiels, pour améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. »

« Handicap International vient en aide aux personnes handicapées. »

- Savez-vous ce qu'est un handicap ?

Définition avec le groupe de ce qu'on entend par personnes handicapées, détailler les différentes formes de handicap en demandant des exemples aux personnes pour chaque type de handicap.

« Handicap International intervient dans les pays en développement » (« intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes »)

- Savez-vous ce qu'on entend par pays en développement ?

Définition avec l'auditoire de ce qu'on entend par pays en développement et mettre en avant le rapport entre les handicaps et ces pays (le fort taux de concentration de personnes handicapées, les problèmes de santé, d'adaptabilité encore plus présents que chez nous)

- Présentation des 6 champs d'action de Handicap International
- Présentation historique de la création de Handicap International
- Mettre en avant le combat mené par l'association depuis sa création contre les mines puis les BASM.

Visionnage d'un reportage : (Durée 6 minutes)

📺 DVD « Mines et BASM », Rubrique De quoi parle-t-on ?, Les actions de Handicap International, Introduction. (👉 : Certaines images peuvent choquer un jeune public)

Débat avec le public en réaction à la présentation des actions de Handicap International en matière de lutte contre les mines et BASM.

Conseils : Ne pas hésiter à recentrer pendant les échanges la conversation sur les types d'actions de Handicap International (Déminage, Prévention, Assistance aux victimes, Plaidoyer politique (Ottawa en 1997 avec l'ICBL ; Oslo en 2008 avec le CMC).

Ne pas hésiter non plus à illustrer avec des images de mines et BASM et montrer en quoi ces armes sont un danger pour les populations.

➔ Montrer les cartes des mines et BASM dans le monde et s'appuyer sur les listes:

- ☞ Pays et territoires pollués par des sous-munitions en 2010
- ☞ Pays et territoires pollués par des mines antipersonnel en 2009
- ☞ Etats qui stockent des armes à sous-munitions en 2010
- ☞ Etats qui stockent des mines antipersonnel en 2009
- ☞ Traité d'Ottawa : Etats signataires, Etats parties, Etats non-parties
- ☞ Traité d'Oslo : Infos clés - Etat d'avancement du Traité d'Oslo

Présentation des actions de Handicap International contre les mines et BASM : *S'appuyer tout au long de la présentation sur le DVD « Mines et BASM »*

Définition avec le public de ce qu'on entend par mines et BASM.

Illustrer ces propos par des photos de mines et BASM. (*Montrer qu'il est très difficile pour les civils de les reconnaître après les conflits. Préciser qu'il y en a beaucoup qui sont présentes dans le monde*)

Parler du combat mené depuis de nombreuses années par Handicap International. L'animation peut être aussi l'occasion pour vous de parler des Pyramides de chaussures, surtout si le Relais en organise une et de mobiliser les gens pour venir le jour-J

Sensibilisation :

Inviter deux personnes du public, l'un se prêtera au jeu du démineur, enfilera la tenue et on expliquera comment s'organise une opération de déminage et le second se retrouvera à faire un mini-parcours avec la prothèse pour prendre conscience des difficultés que peuvent rencontrer les personnes amputées suite à un accident de mines ou BASM.

Inviter le public à passer à l'action (Durée 5 minutes)

Conseils : Leur faire lister toutes les actions qu'on peut envisager pour nous aider. « Que faire ici pour changer les choses là-bas ? »

- Parler de notre association autour d'eux (familles, voisins, amis...)*
- Invitation à la Pyramide de chaussures la plus proche de chez eux.*
- Proposition d'organisation d'une mini-pyramide.*
- Proposition de signer la pétition*
- Parler de notre combat autour d'eux (familles, amis, voisins...)*
- Récolter des fonds pour financer nos actions*
- (...)*

Présentation 2 : L'action d'urgence de Handicap International / 1 heure

Introduction de l'animation :

Conseils : se présenter en tant que bénévole pour Handicap International et préciser que l'intervention va porter sur la présentation de l'association.

Présentation de l'intervenant

Sollicitation du public : (Durée 10 minutes)

Conseils : Les inviter à s'exprimer, préciser que la parole est libre mais qu'il faut laisser à chacun le temps de s'exprimer.

- Avez-vous déjà entendu parler de Handicap International ?
- Est-ce que vous savez ce que notre association fait, quelles sont ses missions ?

Vous pouvez reprendre à l'oral ou sur un support informatique la déclaration de mission de Handicap International :

« Handicap International est une organisation de solidarité internationale indépendante, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne, pour répondre à leurs besoins essentiels, pour améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. »

« Handicap International vient en aide aux personnes handicapées. »

- Savez-vous ce qu'est un handicap ?

Définition avec le groupe de ce qu'on entend par personnes handicapées, détailler les différentes formes de handicap en demandant des exemples aux personnes pour chaque type de handicap.

« Handicap International intervient dans les pays en développement » (« intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes »)

- Savez-vous ce qu'on entend par pays en développement ?

Définition avec l'audience de ce qu'on entend par pays en développement et mettre en avant le rapport entre les handicaps et ces pays (le fort taux de concentration de personnes handicapées, les problèmes de santé, d'adaptabilité encore plus présents que chez nous)

- Présentation des 6 champs d'action de Handicap International
- Présentation historique de la création de Handicap International
- Mettre en avant le développement, depuis plusieurs années, de l'action d'urgence par Handicap International et sa collaboration avec l'ONG Atlas.

Visionnage d'un reportage : (Durée 20 minutes)

☞ Handicap et Urgence dans le DVD « Reportages terrain »

Présentation des actions de Handicap International en matière d'urgence.

Organisation d'un mini-débat à l'issue du reportage

Sensibilisation : (Durée 20 minutes)

☞ Zone Urgence du Tour du Monde Handisolidaire.

Proposer au groupe de participer au jeu « Kit ou Double » (Parcours d'obstacles avec des mises en situation de handicap)

Conseils : Appuyez-vous sur la fiche d'explication du jeu jointe au guide d'animation en ligne du Tour du Monde Handisolidaire à l'adresse : www.handicap-international.fr/tdm-handisolidaire

Pensez à prévoir le matériel et réfléchir à l'espace dont vous aurez besoin pour mettre en place le parcours.

Inviter le public à passer à l'action (Durée 10 minutes)

Conseils : Leur faire lister toutes les actions qu'on peut envisager pour nous aider. « Que faire ici pour changer les choses là-bas ? »

-Parler de notre association autour d'eux (familles, voisins, amis...)

-Invitation à la Pyramide de chaussures la plus proche de chez eux.

-Proposition d'organisation d'une mini-pyramide.

-Proposition de signer la pétition

-Parler de notre combat autour d'eux (familles, amis, voisins...)

-Récouter des fonds pour financer nos actions

-(...)

4 : Idées de jeux de sensibilisation

Reportez-vous à la [Fiche 21 – Jeux de sensibilisation](#)

Liste des sources pour compléter ses connaissances

www.handicap-international.fr

www.stopclustermunitions.org

www.icbl.org